

# CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 11 juillet 2024 à 20 heures 30 minutes  
Salle du Presbytère

Quorum : 6

**Présents :**

Mme BADAROUX Julie, M. BORIE Jean-François, Mme DIDIER Françoise, Mme DOS SANTOS Christine, M. JOPPART Eric, M. ROGIER Jean-Paul

**Procuration(s) :**

Mme DELEUZE Chloé donne pouvoir à Mme BADAROUX Julie, M. HUGON Lionel donne pouvoir à Mme DIDIER Françoise, M. QUENTIN Régis donne pouvoir à M. ROGIER Jean-Paul

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :**

Mme DELEUZE Chloé, M. HUGON Lionel, M. MERCA Gil, M. QUENTIN Régis

**Secrétaire de séance :** M. ROGIER Jean-Paul

**Président de séance :** M. BORIE Jean-François

**1 - Audit énergétique école**

Le Maire rappelle que la commune a adhéré, par délibération DEL02\_13102022 du 13/10/2022, au groupement d'achats d'audits énergétiques proposé par le SDE 07, permettant aux communes d'établir un plan d'investissement de rénovation conforme aux exigences du Décret Eco Energie Tertiaire.

Cet audit est ainsi demandé par les services de l'Etat pour l'instruction des demandes de subvention, notamment pour le Fonds Vert.

Dans le cadre de l'accompagnement des collectivités, un point particulier pour les écoles est porté par la caisse des dépôts permettant une bonification de l'aide sur les audits.

La Commune souhaite auditer l'école. Ce bâtiment est inscrit au programme ACTEE+ AMI CHENE 2 permettant de bénéficier d'une prise en charge de l'audit énergétique, à hauteur de 80 %.

Le montant de l'opération s'élève à 3 061,08 €. Le montant de la participation de la Commune s'élève à 1 020,36 €. Le SDE 07 fait un appel de fonds de 50 % à la commande et le solde au rendu de l'audit.

Pour ce faire, il convient de signer une convention, ainsi que les autorisations d'accès aux données des gestionnaires de réseaux publics.

Le Maire présente le projet de convention de mandat pour la réalisation d'audit énergétique avec le SDE 07 240134MDE, pour le bâtiment de l'école.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le projet de convention de mandat pour la réalisation d'audit énergétique avec le SDE 07 240134MDE pour l'école ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**2 - Demande fourniture d'abri bus à la Région**

Suite à une demande écrite de parents d'élèves de Beaulieu, le Maire souhaite demander à la Région la fourniture d'un abri bus vers le carrefour de la boulangerie, et éventuellement un second à Pléoux. Un nombre important d'enfants se rend aux collèges (Joyeuse, Ruoms).

Outre sa fonction, l'abri bus matérialise le point de dépôse et de ramassage scolaire des enfants.

Un visuel des abris sera ultérieurement transmis après mise à jour, en fonction des nouveaux prestataires.

La dalle est à la charge de la Commune, mais sur devis, la Région prend en charge 80 % de celle-ci.

Entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

CHARGE le Maire de déposer auprès de la Région une demande de deux ou trois abris bus sur la Commune.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

**3 - Questions diverses**

- Avancement Dossier Voirie

Les travaux sous la Mairie ont commencé.

Les Bons de Commande de la Voirie 2024 sont partis.

- Mutualisation d'un service de remplacement d'agents ou de prêt de matériel avec la Communauté de Communes PAYS DES VANS EN CEVENNES.

La prise en charge serait faite par la CDC. Reste à connaître les besoins des communes.

- Location bâtiment communal

L'Atelier 3 devrait se libérer bientôt. Le locataire actuel est à jour de ses loyers.

La commission Bâtiments se réunira pour étudier la possibilité de faire évoluer le prix de la location.

- Amélioration réseaux informatiques des bureaux de la Mairie :

Un Devis est en cours. Plusieurs lignes seront installées.

- Une visite impromptue du 1er étage du Presbytère a été faite pour l'aménagement futur.

Remarque :

Il n'y aura pas de Conseil Municipal en août.

Le Secrétaire de séance,  
M. ROGIER Jean-Paul,

Fait à BEAULIEU  
Le Maire,  
M. BORIE Jean-François,

